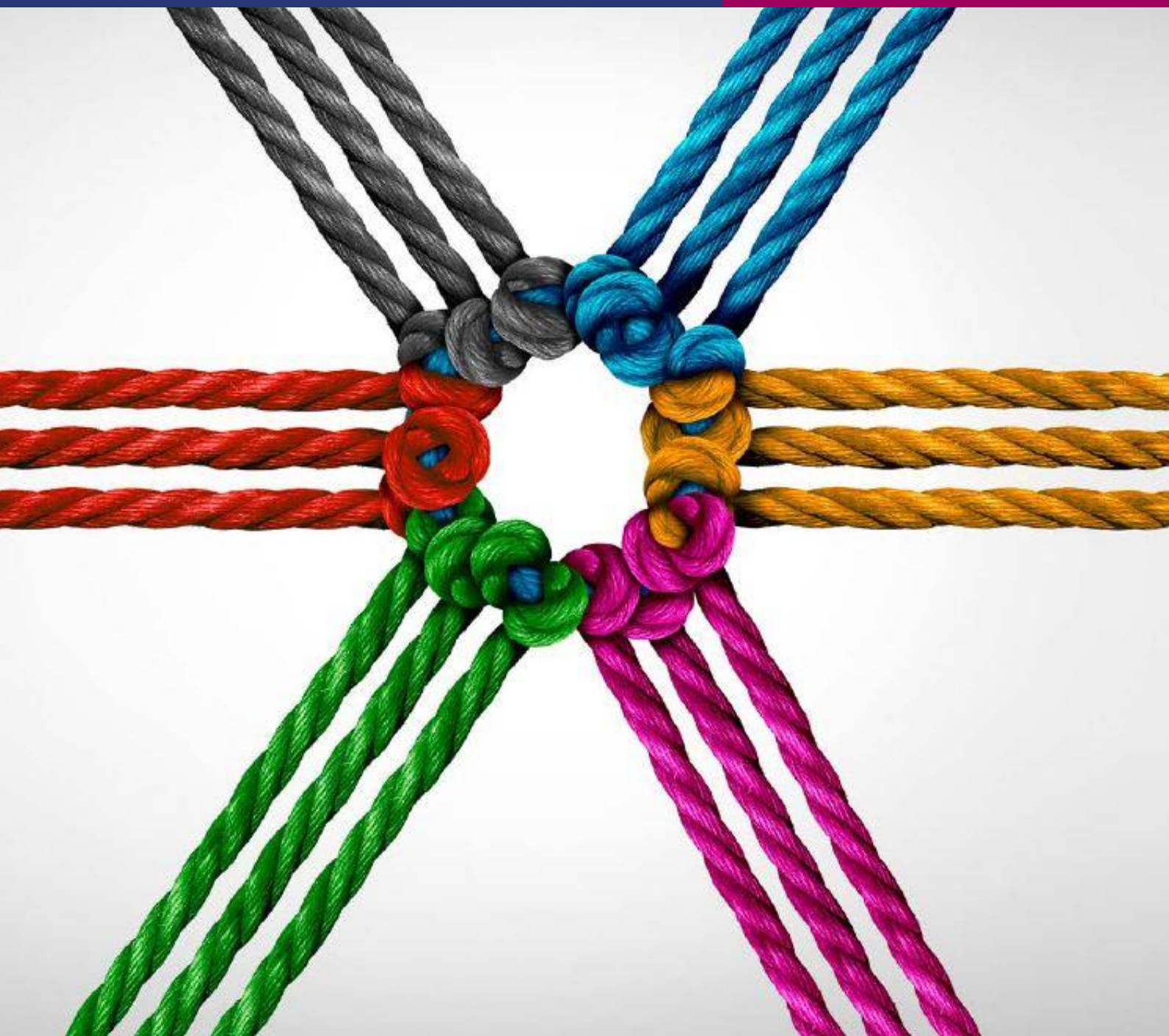


**INTERCULTURAL CITIES**  
BUILDING BRIDGES, BREAKING WALLS

**2021**



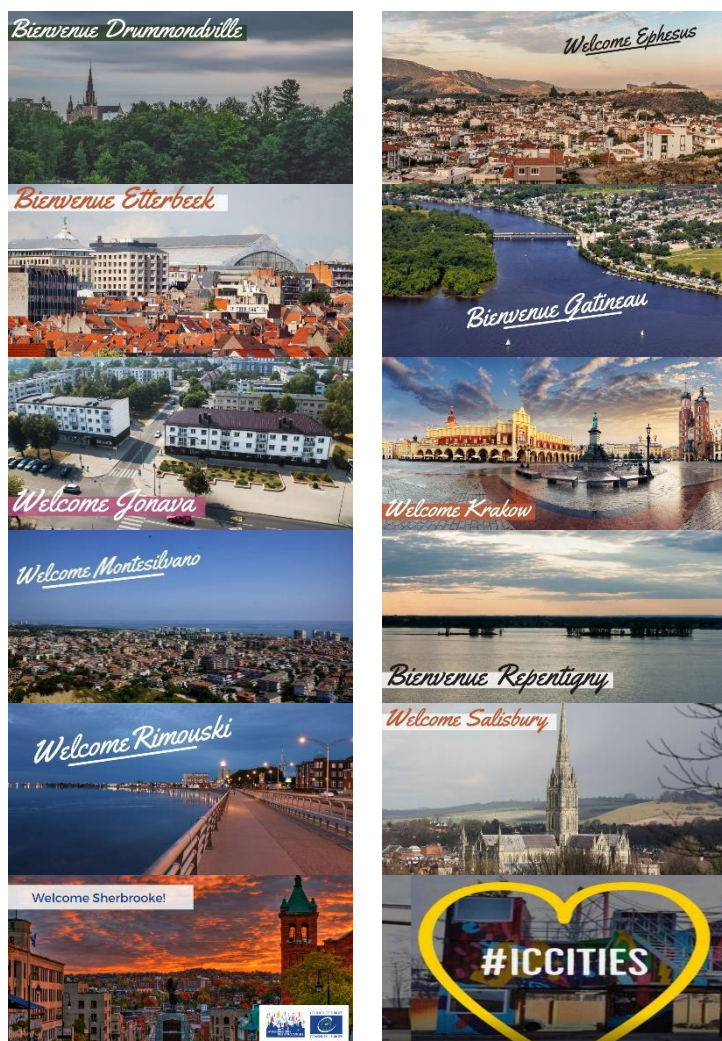
**RAPPORT  
ANNUEL**



## Table des matières

Introduction .....	2
Membres du programme.....	3
I. Domaines d'activité et services du programme ICC .....	3
1. Diagnostic et profilage .....	3
➤ L'Index ICC.....	4
➤ Les graphiques ICC et les « Faits et chiffres » sur les Cités interculturelles .....	4
➤ Projet « Pacte européen pour l'intégration » .....	5
2. Conseils stratégiques et renforcement des capacités .....	5
➤ Villes durables : Comment les rendre plus inclusives ? .....	5
➤ Récits alternatifs et communication interculturelle .....	7
➤ Compétences interculturelles .....	8
➤ Anti-rumeurs.....	10
3. Apprentissage par les pairs .....	12
➤ Webinaires thématiques.....	13
➤ Subventions interurbaines .....	14
➤ Baromètre de la confiance sociale.....	18
4. Développement stratégique .....	19
➤ Les réseaux nationaux/régionaux des Cités interculturelles .....	19
➤ Programmes conjoints CdE-UE .....	24
➤ Transposer l'approche interculturelle au niveau national.....	25
II. Sensibilisation et visibilité .....	27
➤ Réunion de réflexion sur le thème « Faisons campagne ensemble » .....	27
➤ Vivez la diversité, ravivez vos sens – Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement .....	29
➤ Notre cité interculturelle, notre foyer – Journée mondiale des réfugiés.....	29
➤ Plus que des migrants – Journée internationale des migrants.....	29
➤ Actions de visibilité diverses .....	30
Annexe I – Principaux documents.....	31

## Introduction



LES CITÉS INTERCULTURELLES (ICC) est un programme de renforcement des capacités qui aide les autorités locales et régionales dans le monde entier à concevoir, mettre en œuvre et analyser leurs politiques à travers un prisme interculturel et intersectionnel, en élaborant des stratégies interculturelles globales qui leur permettront de faire de la diversité un avantage.

En pratique, le programme accompagne les agent-e-s publics et leurs dirigeant-e-s dans la transformation interculturelle de leurs territoires par la gestion interculturelle de la diversité, en dépassant les cloisonnements institutionnels, en mobilisant un large éventail de parties prenantes et en créant des possibilités pour que des personnes issues de milieux différents se mélangent et interagissent.

La « ville interculturelle » s’appuie sur trois principes fondamentaux : la

recherche d’une **égalité réelle**, en prévenant la discrimination et en adaptant les modes de gouvernance, les institutions et les services de la ville aux besoins d’une population diversifiée ; la présentation de **la diversité comme un atout pour la collectivité** et la mise en place d’**interactions positives** entre divers groupes de population dans l’espace public, grâce à des politiques publiques qui favorisent une plus grande mixité, la citoyenneté active et la participation.

Le guide « La Cité interculturelle pas à pas », approuvé par le Comité des Ministres dans sa Recommandation CM/Rec(2015)1 sur l’intégration interculturelle, demande en outre que les villes membres mettent tout en œuvre pour garantir que toutes leurs politiques, tous leurs programmes et toutes leurs activités soient axés sur le principe de la non-discrimination. La recommandation reconnaît par ailleurs que l’intégration interculturelle constitue une approche efficace pour amplifier et gérer comme une ressource les avantages socio-économiques que la diversité apporte aux sociétés européennes.

En 2020, le Comité des Ministres est allé plus loin et a créé un Groupe de travail intergouvernemental multiniveaux sur l’intégration interculturelle, composé de représentant-e-s d’États et de villes. Ces deux dernières années, le groupe de travail a préparé le terrain pour adapter le modèle des Cités

interculturelles au niveau national, en cherchant à réaliser les objectifs suivants : 1) examiner l'état de mise en œuvre, par les États membres, de la Recommandation CM/Rec(2015)1 ; 2) élaborer un Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national et 3) proposer des moyens de promouvoir la gouvernance multiniveaux et les politiques d'intégration interculturelle. Sur ce dernier point, une nouvelle recommandation du Comité des Ministres sur la gouvernance multiniveaux devrait être adoptée prochainement pour consolider les fondements juridiques de l'action des Cités interculturelles.

## Membres du programme

En 2021, le nombre de participants au programme ICC a augmenté, pour atteindre 153 membres, grâce à l'adhésion de 11 nouvelles villes, qui sont les suivantes : **Etterbeek** (Belgique), **Montesilvano** (Italie), **Jonava** (Lituanie), **Cracovie** (Pologne), **Ephesus Selçuk** (Turquie), **Salisbury** (Australie), **Sherbrooke**, **Drummondville**, **Gatineau**, **Repentigny** et **Rimouski** (Canada). En outre, un nouveau réseau de cités Interculturelles a été mis en place au Québec, et un réseau national est en cours de création en Suède. Tous les nouveaux membres ont reçu un certificat d'adhésion aux Cités interculturelles et des exemplaires papier du [dossier de bienvenue](#), qui contient des documents pratiques permettant de découvrir le programme ICC, et notamment la description de la mission des coordinateurs et coordinatrices ICC, une note d'information destinée aux responsables politiques, un glossaire et un dossier d'information répertoriant les principaux documents et ressources du programme des Cités interculturelles.

L'augmentation constante du nombre de villes participantes est en effet un signe encourageant : elle montre la pertinence du programme ICC pour les autorités locales et régionales du monde entier, et enrichit sa base de connaissances en y apportant une plus grande diversité et davantage de bonnes pratiques à diffuser, ainsi qu'en offrant de nouvelles perspectives d'apprentissage par les pairs. Cependant, ce développement est également synonyme d'accroissement de la diversité des besoins, des demandes et des outils, ce qui nécessite d'adapter les services fournis aux membres et éventuellement d'en redéfinir les priorités. À cette fin, une évaluation approfondie des effets des services et des outils proposés par le programme des Cités interculturelles sera réalisée en 2022.

## I. Domaines d'activité et services du programme ICC

### 1. Diagnostic et profilage

Lorsqu'une ville adopte une approche interculturelle dans la gestion de la diversité, elle est amenée à dresser le bilan de ses réalisations et des défis qu'elle rencontre, les résultats de cet exercice servant de point de départ à l'élaboration de sa stratégie interculturelle. Pour rester motivée et adapter ses efforts, elle doit aussi être capable d'évaluer les progrès réalisés au fil du temps et tenter de tirer un enseignement de l'expérience concrète d'autres villes dans un domaine donné. Le programme des Cités interculturelles offre aux responsables et aux agent-e-s municipaux une méthodologie globale et une gamme d'outils d'analyse et d'évaluation, dont le plus remarquable est l'Index des Cités interculturelles.

## ➤ L'Index ICC



L'Index ICC, auquel participent **121** villes de 37 pays différents, permet d'évaluer où se situe une ville dans les différents domaines de gouvernance ou d'action qui favorisent l'intégration interculturelle. Le questionnaire de l'index a pour objet de recueillir des informations sur les contributions politiques, c'est-à-dire les actions, les mesures et la stratégie mises en œuvre par une ville pour se conformer aux principes fondamentaux du modèle de

politique interculturelle. Le questionnaire comprend 90 questions, regroupées en douze indicateurs, dont un indicateur composite intitulé « prisme interculturel », qui se divise en six sous-indicateurs.

Pour répondre au questionnaire de l'index, les villes doivent engager une discussion au sein de l'administration locale sur ce qu'implique concrètement l'intégration interculturelle, une démarche qui permet de sensibiliser les responsables publics à la nécessité de travailler de façon horizontale avec l'ensemble des services municipaux pour remplir les objectifs interculturels. L'analyse des réponses est effectuée par le Conseil de l'Europe et publiée sous la forme d'un « rapport de l'Index ICC ». Ce dernier contribue à identifier les points forts et les lacunes de la ville et à déterminer dans quels domaines de gouvernance ou d'action elle devrait concentrer ses efforts à l'avenir ; il contient également – pour chaque domaine d'action – des recommandations adaptées et des exemples de pratiques appliquées par d'autres villes, dont elle pourrait s'inspirer.

En 2021, le programme des Cités interculturelles a publié neuf rapports sur l'index (concernant les autorités municipales de **Camden (Royaume-Uni)**, **Carthagène (Espagne)**, **Kobe (Japon)**, **Jonava (Lituanie)**, **Limassol (Chypre)**, **Reykjavik (Islande)**, **Sherbrooke (Canada)**, **Tenerife (Espagne)** et **Trollhättan (Finlande)**).

Le programme a en outre organisé deux visites d'expert-e-s ICC, à **Loures (Portugal)**, en format hybride) et à **Neumarkt (Allemagne)**, en personne), pour évaluer les points forts de ces villes et examiner leurs besoins spécifiques en matière de politiques et de gouvernance interculturelles avec les responsables et les agent-e-s municipaux. Ces visites ont donné lieu à l'établissement d'un « profil interculturel » de la ville, qui formera la base des actions menées qui y seront menées par la suite. Le profil interculturel de Loures est déjà disponible en ligne ; celui de Neumarkt sera publié début 2022.

Enfin, en 2021, deux formations sur l'Index ICC ont été dispensées en ligne, l'une destinée à un groupement de communes chypriotes, l'autre proposée lors de la réunion annuelle des coordinateurs et coordinatrices ICC. La seconde formation a été enregistrée et est disponible sur demande pour les villes membres. Un power point commenté a également été réalisé pour aider les coordinateurs et coordinatrices du réseau national des Cités interculturelles à apporter une assistance technique à leurs villes membres. Cette présentation est disponible sur demande, en anglais et en français.

## ➤ Les graphiques ICC et les « Faits et chiffres » sur les Cités interculturelles

Les [graphiques de l'index](#) permettent de visualiser les résultats de l'index pour toutes les villes, et en particulier d'afficher pour chacune d'elles le niveau qu'elle a atteint, les progrès qu'elle a réalisés dans le temps et sa situation par rapport aux autres villes grâce à la possibilité de faire des recherches filtrées par taille, diversité démographique, population, pays et domaines d'action. En outre, les graphiques ICC donnent une comparaison des résultats obtenus par une ville selon « l'index

interculturel étendu », qui comprend l'évaluation de l'index original (de base) ainsi que les nouvelles questions ajoutées en 2019. Les graphiques ont été mis à jour quatre fois en 2021 pour prendre en compte les dernières données recueillies. La prochaine mise à jour sera effectuée en mars 2022.

Par ailleurs, une nouvelle page présentant [des faits et des chiffres](#) a été créée pour donner une vue d'ensemble plus rapide, plus simple et plus lisible de la composition des villes membres du réseau ICC et de leurs principaux résultats dans la mise en œuvre du modèle de politique d'intégration interculturelle. La page contient des graphiques établis sur la base de quelques indicateurs issus de l'Index des Cités interculturelles, qui ont été choisis parce qu'ils sont plus adaptés pour être diffusés et compris à une plus grande échelle.

### ➤ **Projet « Pacte européen pour l'intégration »**

Le Pacte européen pour l'intégration (EPI) est un projet d'une durée de deux ans, qui rassemble des organismes locaux et régionaux d'Estonie, d'Allemagne, de Grèce, d'Italie, de Lettonie, de Pologne, de Roumanie, d'Espagne et de Suède pour mettre au point des stratégies d'intégration interculturelles réussies grâce à des mécanismes de mentorat par les pairs et d'échange de connaissances. Le projet est financé par l'Union européenne, par l'intermédiaire de subventions FAMI, et est dirigé par un groupement d'acteurs, dont fait partie le **Réseau espagnol des Cités interculturelles (RECI)**. Le programme ICC apporte une expertise spécifique grâce à son Index des Cités interculturelles. Au cours de la mise en œuvre du projet, un examen simplifié au titre de l'Index ICC a été conduit concernant les villes participantes afin de mieux comprendre le contexte local et de concevoir des stratégies interculturelles de manière participative. Le projet s'achèvera en juin 2022 avec la présentation publique de ses résultats.

## 2. Conseils stratégiques et renforcement des capacités

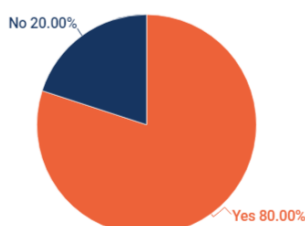
### ➤ **Villes durables : Comment les rendre plus inclusives ?**

Les « personnes » et la « société » ont acquis un rôle central dans le champ d'application du développement durable jusqu'à ce que ce dernier devienne le fondement du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cependant, alors qu'il existe de nombreuses lignes directrices, des connaissances scientifiques, des instruments juridiquement contraignants



et des financements relativement importants en faveur d'un développement plus durable de nos

Has your city adopted a process of policy consultation and/or co-design including people of all ethnic or cultural backgrounds?



#### Participation and inclusion

Inclusion and participation are the golden keys of intercultural policy-making. A range of studies have demonstrated that inclusive integration policies produce better outcomes in terms of social cohesion, trust in the administration, safety, quality of services, welfare, good governance and economic growth. An intercultural city actively seeks the participation of all residents in the various decision-making processes that affect life in the city. By doing so, it increases support, and thereby the sustainability of local policies, while at the same significantly reducing the economic costs of social exclusion and instability.

sociétés, on constate encore des lacunes importantes pour que la transition verte soit gérée d'une manière réellement inclusive.

En 2021, le programme des Cités interculturelles a lancé ses travaux sur les [villes interculturelles durables](#), pour veiller à ce que les politiques et les actions en matière de développement durable contribuent à la réalisation de l'égalité des droits et des chances pour tou-te-s, s'appuient sur l'atout de la diversité et permettent des interactions interculturelles positives, une participation active et des processus de cocréation, de codéveloppement et de coévaluation. Le premier domaine auquel le programme ICC s'est intéressé est l'économie circulaire, c'est-à-dire une solution de remplacement de l'économie linéaire et un modèle qui prend en compte les limites planétaires de l'activité économique. Ce modèle économique est très adapté aux villes interculturelles car il formule des solutions dans une perspective systémique et axée sur l'humain, et offre des perspectives sociales uniques qui se conjuguent avec les principes qui sont au cœur de l'approche des Cités interculturelles pour garantir l'égalité, promouvoir l'atout de la diversité et favoriser des interactions interculturelles positives.

Une [table ronde](#) réunissant des responsables politiques des Cités interculturelles et des experts de Nordic Sustainability a été organisée en ligne le 16 septembre sur le thème « Comment inclure les personnes migrantes et la diversité dans l'économie circulaire ? » ; une [note d'orientation](#) a été publiée sur ce même sujet pour guider les autorités locales dans la transition vers un modèle commercial plus durable et inclusif. La note d'orientation est également disponible en [italien](#), en [portugais](#) et en [espagnol](#), et un [enregistrement vidéo](#) de sa présentation publique est également proposé en ligne.



En 2022, le programme ICC suivra une approche méthodologique similaire (collecte de bonnes pratiques, évaluation par des experts, table ronde ou visite d'étude et production d'orientations politiques) pour aborder la transition inclusive vers des infrastructures vertes.

Enfin, il convient de noter que le réseau des Cités interculturelles a participé à la 9<sup>e</sup> édition du Forum mondial de la démocratie, consacrée au thème « La démocratie au secours de l'environnement ? ». Pendant 12 mois, des sous-thèmes spécifiques ont été étudiés dans le cadre du Forum, dont « L'action pour l'environnement au niveau local ». Les maires **d'Erlangen (Allemagne)** et de **Vinnitsia (Ukraine)** ont participé au nom du réseau ICC à la campagne multimédia organisée en mai et ont présenté leur conception des villes interculturelles et durables ; le 29 avril, l'adjointe à la maire de **Paris (France)** chargée de la culture a participé à une table ronde sur le thème « La ville du quart d'heure » et a présenté la stratégie de sa ville pour atteindre cet objectif très ambitieux.

#### Boîte à outils thématique

- [Note d'orientation « Cités circulaires et interculturelles : Inclure les personnes migrantes et la diversité dans des modèles économiques circulaires, écologiques et inclusifs » \(+ version italienne + version portugaise + version espagnole\)](#)
- [Cités interculturelles : Comment les rendre plus durables ? – Enregistrement vidéo de la table ronde avec les responsables ICC, septembre 2021](#)

- [Présentation de la note d'orientation sur les Cités circulaires et interculturelles, septembre 2021](#)
- [Vidéo de sensibilisation sur les villes durables](#)

### ➤ **Récits alternatifs et communication interculturelle**

À l'ère des fausses informations, de la polarisation des débats, du discours de haine et du discours de division, les villes interculturelles ont un besoin croissant de raconter leur histoire. C'est pourquoi il est de plus en plus urgent qu'elles renforcent leurs capacités et qu'elles unissent leurs forces pour diffuser un message en faveur de l'égalité et de la diversité dans toute leur communication institutionnelle.

#### **a) Académie ICC sur les récits alternatifs**



Pour aborder le thème « Quelle histoire votre ville raconte-t-elle ? », une Académie des Cités interculturelles sur les récits alternatifs a été organisée en ligne, du 19 au 21 avril, afin de déterminer quels sont les récits qui fonctionnent et pourquoi, comment raconter l'histoire interculturelle, ce qu'il faut prendre en compte pour s'assurer que la communication des villes soit inclusive et

quels sont les comportements à adopter face à des récits négatifs dans notre vie quotidienne. L'Académie était destinée aux agent-e-s municipaux ayant des compétences spécifiques dans le domaine de la communication institutionnelle. Les autorités publiques de plusieurs États membres du Conseil de l'Europe y ont également participé.

L'Académie visait à combler l'écart entre la communication des villes et les politiques et actions interculturelles qu'elles mènent dans la pratique en travaillant sur la création de récits, les principes de la communication inclusive, les modes de narration et les moyens et astuces pour attirer l'attention des journalistes. L'Académie a également fait des propositions pour favoriser une communication proactive et la mise en place de nouveaux canaux de diffusion des messages interculturels, et a présenté des idées concernant la manière d'intégrer le message d'inclusion dans la communication quotidienne des villes.

#### **b) Nouvelle note d'orientation sur les récits relatifs à la migration et à l'intégration**

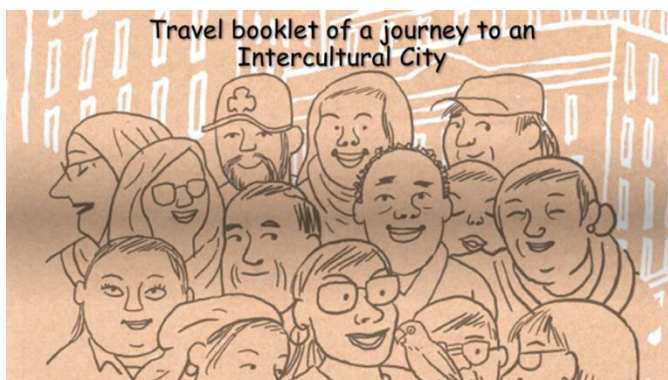
À la suite de la publication, en 2020, des « [10 critères pour la création de discours alternatifs positifs et efficaces en matière de diversité](#) », le programme des Cités interculturelles a travaillé avec des experts pour mener des travaux de recherche sur les récits alternatifs spécifiquement liés aux questions de migration et d'intégration. Les récits alternatifs sont des récits positifs, pluralistes ou progressistes fondés sur des principes interculturels et le respect des droits humains. Dans la note d'orientation « [Migration et intégration – Quels récits alternatifs fonctionnent et pourquoi ?](#) », les récits sont envisagés du point de vue de la ville, en s'appuyant sur des travaux de recherche effectués par la société civile. La note identifie et examine les récits alternatifs dans le cadre des principes d'humanité, de prospérité ainsi que de santé et de sécurité communes, sur la base d'études illustrées par des exemples pratiques provenant de villes du monde entier. Cette note fait partie d'une série de



documents et de supports de formation élaborés pour l'Académie sur les récits alternatifs et la communication interculturelle.

### c) Livret de voyage #unVoyageNecessaire

Le projet #unVoyageNecessaire est une campagne de sensibilisation aux valeurs de l'interculturalité, mise au point par le groupe de travail sur les récits alternatifs créé dans le cadre du **Réseau espagnol des Cités interculturelles (RECI)** pour l'ensemble du réseau ICC.



Le principal outil sur lequel s'appuie la campagne est un [Livret de voyage](#) illustré par [Miguel Gallardo](#), dessinateur de renommée internationale, dans lequel Mila – une agente municipale dans une ville interculturelle – et Melo, un perroquet contraint de migrer vers un autre pays, entreprennent « un voyage à la découverte du vivre-ensemble ».

La campagne vise à favoriser une meilleure compréhension de l'interculturalité et à nourrir une appréciation positive de la diversité en contribuant à mettre à mal les préjugés et les stéréotypes qui affectent couramment divers groupes.

Une [vidéo](#) et quatre pastilles ont également été réalisées pour être diffusées par la suite.

### d) Formation en ligne sur les récits alternatifs et la communication inclusive

Une formation en ligne sur les récits alternatifs et la communication inclusive a été mise au point en 2021 en anglais et est disponible sur demande uniquement pour les membres des Cités interculturelles.

#### Boîte à outils thématique

- [Un voyage avec Mila et Melo – vidéo](#)
- [Livret d'un voyage vers les villes interculturelles](#)
- [Migration et intégration : Quels récits alternatifs fonctionnent et pourquoi ? – Note d'orientation](#)
- [Vidéo sur la communication inclusive](#)

#### ➤ Compétences interculturelles

L'Index des Cités interculturelles intègre les compétences culturelles parmi ses indicateurs de la performance des villes interculturelles. Dans une ville interculturelle idéale, les agent-e-s publics doivent être capables de détecter les défis posés par les différences culturelles et d'y apporter une réponse globale, ainsi que de moduler leur approche en conséquence, plutôt que d'essayer d'imposer un modèle unique de comportement dans toutes les actions.

### **a) Guide et tutoriel vidéo sur « Les compétences interculturelles appliquées au développement des projets de l'administration publique »**

À la suite de la mise en œuvre réussie, par les communes de **Bilbao**, de **Castellò de la Plana** et de **Donostia/San Sebastiàn** et par **l'île de Tenerife** (Espagne), d'un projet parrainé par le programme des Cités interculturelles, ce dernier a publié un guide et un tutoriel vidéo pour aider les responsables municipaux à promouvoir les principes de l'interculturalité dans les processus de marchés publics et dans le cadre de l'aide publique en général.

Le guide a été conçu par les responsables municipaux eux-mêmes, dans le but d'encourager les agent-e-s publics à transposer la notion de compétence interculturelle et à l'intégrer dans le langage pratique utilisé dans la conception des projets. Pour ce faire, le guide définit également les éléments fondamentaux de l'action publique interculturelle pertinente liée à la conception du projet, pose les bases de la formation du personnel de l'administration locale et présente un certain nombre d'expériences locales pouvant servir de source d'inspiration pour les autres collectivités.

### **b) Listes de contrôle pour l'évaluation des politiques/projets**



Après deux ans d'enquêtes, de travaux de recherche, de consultations et de travaux d'expert-e-s, le programme ICC a mis au point trois listes de contrôle faciles d'utilisation pour aider les villes interculturelles à évaluer si leurs idées de projet et de politiques sont réellement interculturelles. Les listes de contrôle permettent d'évaluer le niveau de [valorisation de la diversité](#), d'[égalité](#) et d'[interaction](#) dans la ville, et peuvent

également être utilisées pour examiner des projets achevés ainsi que les demandes de subventions déposées par des organisations de la société civile.

Un [manuel sur la liste de contrôle interculturelle](#) complète cet outil.

### **c) Formation en ligne « La Cité interculturelle pas à pas »**

Une formation en ligne sur le thème « La Cité interculturelle pas à pas » a été mise au point en anglais en 2021 pour aider les villes à envisager leurs travaux à travers un prisme interculturel. Cette formation s'appuie sur le guide « La Cité interculturelle pas à pas ». Les supports écrits sont accompagnés par une série de vidéos réalisées par Carla Calado, experte ICC.

### **d) Formation en ligne sur la prévention des effets discriminatoires de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les services locaux**

Les municipalités fournissent une large gamme de services publics à leurs citoyen-ne-s et, de plus en plus, ces services s'appuient sur des technologies telles que les outils de prise de décision automatisée (ADM) et les solutions d'intelligence artificielle (IA). Le déploiement des outils informatiques dans les services publics a fait apparaître de nouveaux défis et des risques potentiels de partialité, de préjugés et de discrimination – notamment de discrimination systémique – envers certaines catégories de citoyen-ne-s, en particulier les personnes migrantes. Pour aider les villes membres à identifier et à prendre en compte les effets discriminatoires potentiels de la prise de décision automatisée, le programme des Cités interculturelles a recensé les défis qui se posent et les pratiques appliquées au

niveau local ; a organisé un webinaire en 2020 sur ce sujet, qui portait en particulier sur la garantie de l'inclusion et la lutte contre le discours de haine ; et a établi des orientations politiques qui, en 2021, ont été intégrées dans une formation en ligne disponible sur demande pour les membres du réseau ICC.

### e) Introduction aux villes interculturelles pour les collectivités locales japonaises

Le réseau des Cités interculturelles s'est développé rapidement ces dernières années et a eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouvelles villes du continent asiatique. Grâce à une contribution volontaire du Gouvernement japonais, le programme ICC a pu élaborer et publier en 2021 un nouveau manuel destiné aux autorités locales japonaises visant à promouvoir les principes d'intégration interculturelle tout en tenant compte des spécificités culturelles, administratives et sociales du pays.



Bien qu'il ait été établi à l'intention des autorités japonaises, le manuel peut également constituer un outil très utile pour d'autres pays de la région Asie-Pacifique. Le lancement du manuel a eu lieu les 19 et 25 mars 2021, lors de deux webinaires organisés en partenariat avec la Mission permanente du Japon à Strasbourg, dans le cadre des célébrations du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'obtention par le Japon du statut d'observateur auprès du Conseil de l'Europe. Ces webinaires ont été suivis par près de 200 participant-e-s provenant de divers pays d'Asie, tels que le **Japon** et la **Corée du Sud**, et **d'Australie**, mais aussi d'**Espagne**, de **France**, d'**Allemagne**, d'**Ukraine** et de **Suisse**. Le manuel est disponible en [japonais](#) et en [anglais](#).

#### Boîte à outils thématique

- [Guide sur les compétences interculturelles appliquées au développement des projets de l'administration publique \(+ version espagnole\)](#)
- [Tutoriel vidéo \(sous-titres multilingues\)](#)
- [Valoriser la diversité – Liste de contrôle](#)
- [Égalité réelle – Liste de contrôle](#)
- [Interactions interculturelles positives – Liste de contrôle](#)
- [Manuel sur la liste de contrôle](#)
- [Formation en ligne : La Cité interculturelle pas à pas](#)
- [Les Cités interculturelles dans la région Asie-Pacifique : Expériences locales, coopération régionale – rapport de synthèse ; 25 mars 2021](#)
- [Les Cités interculturelles au Japon : Expériences locales – rapport de synthèse ; 19 mars 2021](#)

#### ➤ Anti-rumeurs

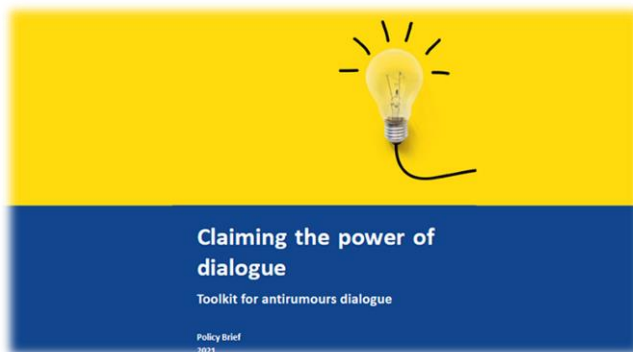
Les rumeurs sont des récits ou des fragments de récits qui peuvent être vrais ou faux et qui ont la caractéristique de se propager rapidement d'une personne à une autre. Elles ne sont pas systématiquement négatives, et chacun-e d'entre nous en véhicule certaines dans de nombreuses situations du quotidien. Pourtant, elles peuvent devenir vraiment néfastes lorsqu'elles sont fondées sur des stéréotypes, c'est-à-dire sur des idées préconçues et non vérifiées concernant quelqu'un ou quelque chose. Les stéréotypes alimentent les préjugés, qui sont des opinions ou des sentiments

injustes et irrationnels résultant d'un jugement préconçu et formé sans réflexion ni connaissances suffisantes sur la question.

À l'échelle des sociétés diversifiées d'aujourd'hui, la diffusion des stéréotypes et des préjugés par le biais des rumeurs peut avoir des répercussions concrètes sur la manière dont nous établissons des relations les uns avec les autres et dont nous interagissons – ou renonçons à interagir – avec des personnes d'origines et de milieux divers. Ces phénomènes peuvent mettre à l'écart des personnes et des groupes, les marginaliser et les discriminer, en les enfermant dans des cases qui ne leur correspondent pas nécessairement, car les identités, les sentiments et les comportements sont des questions très complexes qui se superposent et qui peuvent évoluer en fonction de nombreuses variables. Les rumeurs, les stéréotypes et les préjugés sont en effet la première étape d'un processus alimentant la haine, qui peut conduire à la production de discours de haine et parfois à la commission d'infractions motivées par la haine. Mais alors que de nombreux pays ont commencé à interdire le discours de haine dans leur législation et que les infractions motivées par la haine relèvent du droit pénal, les rumeurs ne peuvent faire l'objet d'un texte de loi car elles appartiennent à la sphère privée, au registre de la pensée, et ne sont pas nécessairement répandues avec l'intention de nuire, même si elles peuvent avoir des conséquences particulièrement négatives sur la capacité de certains groupes de personnes à faire pleinement partie de la société.

Pour combler cette lacune, le programme ICC a normalisé la méthodologie anti-rumeurs expérimentée par la ville de Barcelone il y a dix ans, et continue de la développer et de la promouvoir dans l'ensemble du réseau. Les actions de lutte contre les rumeurs sont accompagnées d'outils et d'orientations sur les récits alternatifs et la communication interculturelle.

#### **a) Affirmer le pouvoir du dialogue : Boîte à outils pour un dialogue anti-rumeurs**



Élaborée dans le cadre de l'[Académie sur les récits alternatifs et la communication interculturelle](#), la note d'orientation « [Affirmer le pouvoir du dialogue – Boîte à outils pour un dialogue anti-rumeurs](#) » présente des stratégies de dialogue face à face dans le but de fournir aux lecteurs une boîte à outils simple pour engager un dialogue anti-rumeurs actif.

Nous avons tous connu des situations dans lesquelles une conversation avec des voisin-e-s, des collègues ou des ami-e-s est alimentée par des commentaires négatifs sur l'immigration. Comment gérer ce problème ? Faut-il laisser dire ou s'exprimer sur le sujet ? Faut-il expliquer pourquoi les commentaires sont discriminatoires ou blessants ? Cette note d'orientation répond à toutes ces questions. Elle complète le [Manuel anti-rumeurs](#) et d'autres [documents de lutte contre les rumeurs](#).

#### **b) Sommet des jeunes contre les rumeurs 2021**

Parrainé par le programme ICC depuis 2016, le Sommet des jeunes contre les rumeurs (AYS) est un rassemblement annuel de jeunes souhaitant devenir des acteurs et actrices de la lutte contre les rumeurs pour aider leurs autorités locales à couper court aux rumeurs dans leurs quartiers. Jusqu'en 2021, le sommet n'était destiné qu'aux jeunes espagnols, mais cette année, pour la première fois et grâce aux possibilités offertes par son organisation en ligne, il a pris une dimension mondiale.

Cette édition, qui s'est déroulée du 15 au 18 juillet, a rassemblé des jeunes provenant de quelques villes internationales membres du réseau ICC et participant à la mise en œuvre des stratégies de lutte contre les rumeurs, dans le but de réfléchir, de créer et de construire des ponts ensemble en faisant de leurs différences une force.



L'AYS 2021 a été organisé dans le cadre de la Journée mondiale des compétences des jeunes, afin de souligner la nécessité de prendre en compte le pouvoir des jeunes en tant qu'acteurs et actrices du changement dans la société et d'encourager leur autonomisation en développant leurs aptitudes et leurs compétences. L'expérience réussie de 2021 sera renouvelée en 2022 avec – nous l'espérons – la tenue d'un AYS mondial auquel les participant-e-s pourront assister en personne.

### c) L'« Escape roomours »

« Escape Roomours » est un outil éducatif interactif en ligne conçu et mis en œuvre par **Anti-Rumours Global** et le programme des Cités interculturelles pour contribuer à développer les compétences interculturelles des jeunes et à les mobiliser pour construire des écosystèmes exempts de rumeurs, au niveau local et sur les réseaux sociaux. Le jeu a été inauguré lors du Forum des droits fondamentaux organisé par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne le 11 octobre.



Les personnes qui participent à ce jeu doivent résoudre une série de tests/questions mettant à l'épreuve leur connaissance des droits humains, de la discrimination et des stéréotypes, afin de comprendre comment les rumeurs se propagent et quelles sont les stratégies les plus efficaces pour réduire leurs effets négatifs.

Il est préférable de jouer à Escape Roomours en groupe, sous la direction d'un animateur qui peut s'en servir pour engager une conversation avec les jeunes joueurs et joueuses en vue de stimuler leur esprit critique.

Un manuel destiné aux animateurs a été élaboré et est disponible en [anglais](#) et en [espagnol](#).

Le jeu est disponible [ici](#).

#### Boîte à outils thématique

- [« Affirmer le pouvoir du dialogue – Boîte à outils pour un dialogue anti-rumeurs » – Note d'orientation](#)
- [Escape roomours](#)
- [Manuel pour les animateurs de l'Escape roomours](#)

### 3. Apprentissage par les pairs

L'apprentissage par les pairs est l'un des piliers du développement du programme des Cités interculturelles. Ce modèle offre à la fois aux villes des occasions d'apprendre les unes des autres, et

au programme ICC de mettre à l'épreuve de nouvelles méthodologies au niveau local, en testant et en développant des initiatives à petite échelle pour élaborer des approches politiques globales.

### ➤ Webinaires thématiques

Outre les webinaires déjà mentionnés ci-dessus et prévus dans un programme de travail à plus long terme, les webinaires ci-après ont également été organisés :

#### a) Interculturalisme et antiracisme



En 2021, le programme ICC a co-organisé une série de deux webinaires sur le thème de l'interculturalisme et de l'antiracisme.

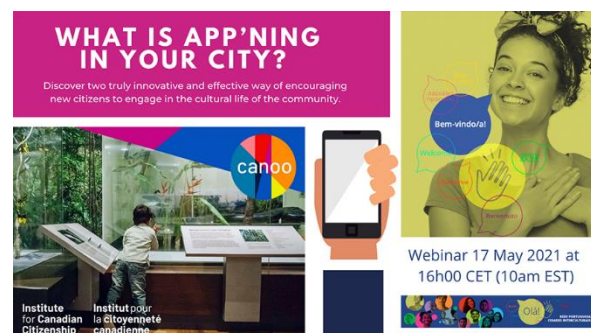
Ils ont été proposés en collaboration avec le Laboratoire de recherche en relations interculturelles (LABRRI) de l'université de Montréal et ont eu lieu le 26 février et le 20 mai.

Dans les villes du monde entier, les partisan-e-s de l'interculturalisme et de l'antiracisme ont été actifs dans la lutte pour la justice et l'égalité. Pourtant, si les militant-e-s se mobilisant dans ces deux domaines ont clairement des objectifs en commun, les deux approches sont parfois en contradiction quant aux stratégies à utiliser pour provoquer un changement. Sur le plan théorique, on peut considérer que ces deux démarches sont complémentaires. Dans la pratique, on observe une tendance à subordonner l'une à l'autre, sans s'interroger fondamentalement sur l'approche la mieux adaptée pour aborder un ensemble spécifique de problèmes à un moment donné. En particulier, le mode opératoire d'une possible collaboration entre ces deux sensibilités et mouvements différents n'est pas suffisamment étudié.

Les webinaires visaient à examiner les tensions entre l'interculturalisme et l'antiracisme afin de trouver des moyens par lesquels ces deux approches peuvent mieux se soutenir mutuellement dans la lutte mondiale pour l'égalité économique et la justice sociale. La première série a présenté les implications théoriques des deux démarches. La seconde a poursuivi le dialogue sur des aspects plus concrets, à travers le prisme d'initiatives concrètes, d'expériences et de défis présentés par des responsables municipaux et des dirigeant-e-s politiques de **Bradford (Royaume-Uni), Montréal (Canada), Oslo (Norvège) et Turin (Italie)**.

#### b) « What is app'ning in your city? »

Organisé le 17 mai, le webinaire « What is app'ning in your city? » visait à présenter deux applications mobiles innovantes – « Canoo » et « Portugal incoming » – développées à l'échelon local pour les structures locales en vue de promouvoir la participation à la vie culturelle et sociale, ainsi que l'accueil des nouveaux arrivant-e-s.



Canoo est une application mobile développée et diffusée par l'Institut pour la citoyenneté canadienne, qui offre aux nouveaux citoyen-ne-s et à leur famille un an d'accès gratuit aux institutions artistiques, culturelles et de loisirs du pays. Elle permet ainsi d'accroître le sentiment d'appartenance des

nouveaux arrivant-e-s tout en constituant des publics nouveaux et diversifiés et en encourageant les rencontres, les découvertes et l'exploration grâce au caractère interculturel de l'offre culturelle proposée. Portugal Incoming est une application développée par le **réseau portugais des Cités interculturelles (RPCI)**. Elle est destinée aux personnes récemment arrivées au Portugal pour les aider à se familiariser avec le système et les services portugais, ainsi qu'au personnel technique des services d'aide et d'accueil. L'application contient des informations relatives aux domaines suivants : législation, emploi, santé, sécurité sociale, éducation, justice, langue, services utiles et patrimoine, religion et histoire.

Le webinaire s'adressait aux responsables municipaux chargés des questions artistiques et culturelles ainsi qu'aux responsables de l'accueil des nouveaux arrivant-e-s et de l'intégration interculturelle.

### c) Webconférence « Diversité culturelle et initiatives locales »



La conférence « Diversité culturelle et initiatives locales » a été organisée en ligne le 20 mai 2021 par l'Observatoire de la diversité culturelle (**Seine-Saint-Denis, France**) avec le soutien du programme des Cités interculturelles.

Elle avait pour but de mettre en lumière les initiatives locales visant à valoriser la diversité culturelle et d'examiner leur rôle dans le cadre

global des politiques nationales dans ce domaine.

Une étude réalisée par le club de réflexion « Les Vendredis de la Colline » (VDLC) sur les travaux menés par la société civile pour promouvoir la diversité culturelle en Seine-Saint-Denis (France) a également été présentée.

### ➤ Subventions interurbaines

Le dispositif de subventions interurbaines est un nouvel outil mis en place par le programme ICC pour encourager les villes membres à lancer des méthodologies et des projets novateurs dans des domaines définis comme prioritaires pour l'ensemble du réseau des Cités interculturelles. Il s'agit de petites subventions, attribuées sur la base d'un appel lancé une fois par an (depuis 2020) ; une caractéristique importante de cet appel est qu'il est nécessaire que villes unissent leurs forces et présentent des propositions mobilisant plusieurs autorités locales, d'un même pays ou de pays différents. Selon une autre condition de participation, les projets proposés doivent pouvoir être reproduits dans d'autres contextes. Cinq projets ont obtenu une subvention interurbaine en 2021. Ils sont présentés ci-dessous.

## a) Diversitours



Le tourisme durable et inclusif peut être un moyen efficace de préserver le bien-être des citoyen-ne-s lors des parcours touristiques, de promouvoir des zones et des quartiers méconnus, d’offrir des possibilités d’emploi aux personnes migrantes et de favoriser les interactions interculturelles.

Ces aspects constituent quelques-uns des objectifs visés par les villes de **Bilbao** et de

**Valence (Espagne)** dans le cadre du programme « Diversitours ». Inspiré par le modèle du réseau européen MIGRANTOUR, Diversitours a été élaboré selon un modèle commercial interculturel spécifique, consistant en l’organisation, par des membres de la communauté locale, de promenades guidées éducatives qui contribuent à la production de nouveaux récits pour le quartier concerné, en responsabilisant la collectivité, puisqu’elle participe à la création et à la mise en œuvre du projet, et en mettant à mal les perceptions négatives et les stéréotypes au sujet du territoire et de ses habitant-e-s. En outre, le projet a rendu deux zones des villes participantes attrayantes pour les touristes, et ce de manière responsable et durable.

Au cours de la mise en œuvre du projet, les villes qui en sont à l’initiative ont développé une méthodologie pour les visites, les circuits et les expériences d’interaction à caractère interculturel dans les quartiers à forte densité de population migrante. L’évaluation intermédiaire suggère que le projet a déjà contribué à un renouvellement urbain inclusif des quartiers ciblés en valorisant l’importance actuelle et historique des migrations au niveau local et la diversité culturelle dans les villes participantes. Il a également favorisé le développement d’un récit interculturel pour les quartiers ciblés, augmentant le sentiment d’appartenance et l’estime de soi de leurs habitant-e-s.

## b) Approches de la gestion de la diversité dans le secteur des partenariats public-privé

Les communes italiennes de **Novellara** et de **Reggio Emilia** ainsi que la communauté de communes de **Rubicone e Mare** ont étudié ensemble des « Approches de la gestion de la diversité dans le secteur des partenariats public-privé » comme moyen de promouvoir une plus grande inclusion des employé-e-s issus de milieux différents. La gestion de la diversité est une pratique managériale qui vise à tirer le meilleur parti du potentiel offert par la diversité dans l’entreprise et à intégrer des employé-e-s d’origines sociales et culturelles différentes dans la structure d’une organisation.



Cependant, dans de nombreux contextes organisationnels, la pratique de la gestion de la diversité se traduit par de simples déclarations d’intention, formulées dans le cadre d’initiatives de communication et de sensibilisation standardisées, loin de parvenir à une inclusion et à une valorisation effectives du vécu des travailleurs et travailleuses. En outre, l’approche prédominante qui est choisie consiste toujours à accorder de l’importance aux aspects sur lesquels les personnes sont vulnérables, dans une perspective réparatrice qui, dans certains cas, peut même approfondir leurs



points faibles et empêcher la reconnaissance des travailleurs et travailleuses et la valorisation de leurs compétences. Comme les entreprises privées, les organisations publiques sont concernées par cette question, mais avec plus de limitations et de restrictions car elles sont soumises à des règles spécifiques, notamment en ce qui concerne les processus de recrutement et d'évolution de carrière. Pour autant, en tant qu'organismes politiques, elles peuvent promouvoir le sujet dans le débat public et inciter les entreprises avec lesquelles elles ont conclu des contrats à adopter des stratégies efficaces en matière de gestion de la diversité.

Le projet « Approches de la gestion de la diversité dans le secteur des partenariats public-privé » a recueilli des expériences et des bonnes pratiques au niveau européen et a analysé l'approche adoptée par S.A.Ba.R., une entreprise privée fournissant des services à la commune de Novellara, qui avait déjà une expérience significative en matière de gestion de la diversité. Le projet a montré que la mobilisation de travailleurs et travailleuses divers dans la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la diversité de l'entreprise renforce leur potentiel en tant qu'acteurs et actrices du changement dans leurs propres communautés. Les entreprises qui seront en mesure de valoriser la diversité de leur personnel favoriseront également, à terme, son inclusion et son sentiment d'appartenance, ce qui améliorera en retour les performances des entreprises. Le rapport du projet expose en détail une méthodologie étape par étape pour appliquer une gestion inclusive de la diversité dans les organisations et les entreprises des secteurs public et privé.

### c) Réseau interculturel méditerranéen pour l'inclusion des jeunes par le sport



Le sport a une grande faculté à mobiliser les jeunes, à les rassembler autour d'un objectif commun et à effacer les frontières. Il s'agit également d'une activité sociale qui est largement reconnue comme l'un des moteurs de l'inclusion. Cependant, le potentiel du sport pour favoriser les interactions sociales interculturelles est sous-estimé au niveau local.

Les villes interculturelles de **Limassol (Chypre)**, **Haïfa (Israël)** et **Ioannina (Grèce)** ont uni leurs forces pour

libérer ce potentiel, que ce soit dans leurs politiques ou dans la pratique, en mettant en place un réseau méditerranéen de villes cherchant à promouvoir la diversité et l'interculturalisme par le sport.

Bien que le contexte socio-économique des trois villes partenaires soit assez différent, celles-ci partagent de nombreuses similitudes, notamment le fait d'avoir une position géographique unique, d'accueillir des communautés diverses vivant ensemble, de compter un pourcentage élevé d'habitants issus de l'immigration et, bien sûr, de faire face aux effets négatifs de la pandémie de covid-19.

Afin de promouvoir la diversité et l'inclusion et d'atténuer les conséquences négatives de la pandémie sur le plan social, le projet a réalisé des évaluations des besoins dans les trois villes participantes et a mis en œuvre un certain nombre d'initiatives de renforcement des capacités et d'activités pilotes axées sur les thèmes du sport, de la jeunesse et de l'inclusion. Le projet a mobilisé les pouvoirs locaux et les parties prenantes des domaines du sport, des affaires sociales, de la vie civique et de la jeunesse, et a encouragé la mise en place d'une collaboration multipartite pour parvenir à une autonomisation au niveau local, au profit du personnel municipal et des populations locales, y compris des personnes migrantes.

Les enseignements de ces actions ont été compilés dans une note d'orientation rédigée dans le but de s'assurer que d'autres villes puissent profiter de cette expérience.

#### d) Recrutement inclusif pour un marché du travail inclusif

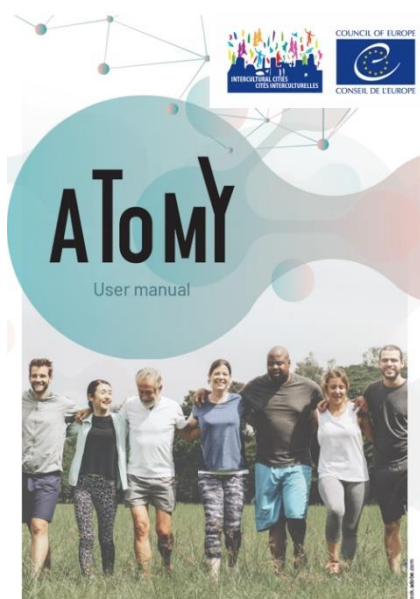
L'emploi est un facteur essentiel d'inclusion : il est source d'indépendance économique et constitue souvent un point de départ permettant aux personnes migrantes et nouvellement arrivées de développer un réseau et des relations dans leur environnement local et d'exploiter pleinement leur potentiel. Cependant, ces personnes n'ont pas toujours un accès facile et clair à des informations concernant leurs droits et leurs devoirs ; en outre, les idées reçues et les préjugés peuvent poser des obstacles à un processus de recrutement inclusif.



Grâce au projet « Recrutement inclusif », les communes portugaises d'**Amadora**, de **Loures** et d'**Oeiras** ont travaillé sur les moyens d'encourager les employeurs et employeuses portugais à embaucher des personnes migrantes et nouvellement arrivées, en tirant parti de la diversité qu'elles apportent. Le projet a recensé les obstacles qui s'opposent à un recrutement inclusif plus fluide au Portugal, en vue de combler les lacunes en matière de connaissances et de savoir-faire chez les employeurs et employeuses. Il a permis l'élaboration d'un guide de recrutement inclusif appelé « Kit de démarrage pour les employeurs et employeuses », qui vise à fournir aux entreprises portugaises des informations sur le droit du travail, dans des domaines tels que la législation sur les migrations et l'inclusion sur le lieu de travail. Des informations spécifiques ont également été réunies à destination des personnes demandeuses d'emploi pour leur donner les moyens d'agir. Le projet a été mis en œuvre de manière participative, avec le concours des autorités locales compétentes et des représentant-e-s des travailleurs et travailleuses et des employeurs et employeuses, notamment de grandes entreprises telles qu'Ikea et Portugalia.

Grâce au succès du guide et avec l'aide du Réseau portugais des Cités interculturelles (RPCI Cooperativa), des supports multimédias supplémentaires ont été produits, notamment une série de podcasts.

## e) Ensemble contre le discours de haine



De nombreux travaux de recherches et études démontrent clairement les effets négatifs du discours de haine sur la cohésion de la collectivité. Cependant, il est difficile d'éradiquer le discours de haine en raison de plusieurs facteurs, notamment l'ambiguïté de sa définition, la subjectivité des sentiments qu'il véhicule et l'absence de critères précis permettant de l'identifier. Pourtant, il est toujours possible de prévenir le discours de haine en le prenant à la racine, par exemple en encourageant l'éducation aux droits humains et l'esprit critique et en favorisant l'acquisition d'une culture de la démocratie et de compétences en matière de dialogue interculturel. Les travaux visant à déconstruire ou à contester les contenus haineux en utilisant un contre-discours fondé sur des messages positifs et inclusifs sont également précieux.

Dans cette optique, les villes de **Lublin**, **Cracovie** et **Wrocław (Pologne)** ont uni leurs forces pour mettre au point une plateforme de communication commune, ainsi qu'une méthodologie soutenant le processus de cocréation d'initiatives qui construisent l'ouverture, la compréhension et l'unité, contrant ainsi le discours de haine. Le processus engagé dans le cadre du projet comprenait un diagnostic de la situation, un travail analytique et conceptuel, des entretiens individuels avec des militant-e-s ainsi qu'une série de réunions avec des expert-e-s et des habitant-e-s des trois villes participantes. Il a permis de mettre au point une campagne participative pour combattre le discours de haine en promouvant la valeur de l'interculturalité pour des sociétés diverses.

La campagne a été conçue de manière qu'elle puisse être reproduite dans d'autres communes de Pologne et d'ailleurs, en l'adaptant à différents contextes et occasions.

### Boîte à outils thématique

- [Guide méthodologique Diversitours](#)
- Approches de la gestion de la diversité :
  - [Rapport de synthèse \(en anglais uniquement\)](#)
  - [Rapport complet du projet \(en anglais uniquement\)](#)
- [Jeunesse – Sports – Inclusion : note d'orientation](#)
- Recrutement inclusif : [Rapport complet du projet](#) (en anglais uniquement)
- Manuel sur le marché du travail inclusif ([anglais](#) / [portugais](#))
- Brochure d'information pour les personnes migrantes : [anglais](#), [français](#), [portugais](#), [népali](#), [bengali](#), [arabe](#)
- Ensemble contre le discours de haine :
  - [Manuel de campagne](#)
  - [Rapport du projet](#)

### ➤ Baromètre de la confiance sociale

Ce projet pilote, lancé en 2019, a pour but de répondre au besoin de mesurer les effets des actions interculturelles de manière intelligente, irréfutable, efficiente et rentable. La confiance sociale

constituerait en effet un excellent critère pour démontrer l'efficacité des mesures interculturelles ; mais elle est aussi difficile à évaluer. Le baromètre de la confiance sociale permettra d'établir un lien entre trois dimensions : les mégadonnées, dont les données des réseaux sociaux, la détection sociale et l'observation des interactions sociales à un micro-niveau, leur analyse s'effectuant essentiellement au moyen de l'intelligence artificielle. Afin de concevoir un tel outil, un « collaboratoire » sur la confiance sociale a été créé grâce à une dotation octroyée par le Gouvernement canadien et à une expertise technique apportée par deux experts canadiens indépendants en 2019. Un atelier des Cités interculturelles a été organisé à **Lublin (Pologne)** en 2019 et un premier projet pilote a été mené à **Botkyrka (Suède)** l'année dernière. En 2021, la ville de **Bradford (Royaume-Uni)** s'est portée volontaire pour poursuivre la phase de test. Elle a ainsi mis en place un groupe de travail composé de membres de l'équipe « Communautés renforcées » du conseil municipal de Bradford et de collègues experts travaillant au Canada au sein du collaboratoire sur la confiance sociale. Ce groupe a cherché à déterminer les facteurs qui influencent la confiance sociale avec suffisamment de nuances et à identifier des moyens de mesurer la confiance sociale avec une fréquence suffisante et de façon assez fine. L'objectif n'est pas de tout mesurer, mais plutôt de concevoir un ensemble de mesures diagnostiques qui permettront aux utilisateurs et utilisatrices au niveau local d'obtenir des informations significatives et exploitables. L'étape suivante, en 2022, consistera à mettre au point une application facile d'utilisation et à réaliser des tests à plus grande échelle.

#### 4. Développement stratégique

Le principal objectif du programme des Cités interculturelles est de renforcer les capacités des autorités à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies interculturelles au niveau local, de manière durable et organique. La mise en place de réseaux nationaux est une première étape vers l'autonomie et la transformation interculturelle de territoires plus vastes.

##### ➤ Les réseaux nationaux/régionaux des Cités interculturelles

Des réseaux nationaux sont établis dans les pays où plusieurs villes membres du programme ICC expriment le souhait d'appliquer la méthodologie et le modèle politique des Cités interculturelles en tenant compte également de leur contexte national spécifique. Sept réseaux nationaux ont été créés jusqu'à présent, en **Italie**, au **Maroc**, en **Norvège**, au **Portugal**, en **Espagne**, en **Ukraine** et au **Royaume-Uni**. Des réseaux nationaux/régionaux existent dans la région **Asie-Pacifique** et au **Québec**, et une coopération technique est assurée pour soutenir l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) dans la gestion du Réseau des régions interculturelles.

Le type de gouvernance de ces réseaux est variable, et certains d'entre eux sont dirigés par les villes elles-mêmes (en Norvège, au Maroc et dans la région Asie-Pacifique). Le réseau espagnol est coordonné par une structure externe autofinancée par les villes membres ; le réseau québécois est géré par le RÉMIRI, une association de municipalités coordonnée par le LABBRI ; le réseau britannique est uniquement constitué de membres internationaux et entretient donc des relations directes avec l'équipe ICC à Strasbourg. Les réseaux italien, portugais et ukrainien sont – pour l'instant – coordonnés par des expert-e-s dont les travaux sont soutenus par le programme des Cités interculturelles. Les principaux temps forts de 2021 sont évoqués ci-dessous.

### a) Città del dialogo – Italie

Le réseau italien des Cités interculturelles a célébré en 2021 son 10<sup>e</sup> anniversaire et a poursuivi ses travaux pour mettre en œuvre son plan d'action 2019-2021, en se concentrant sur trois points principaux :

- 1) **Les perspectives au-delà de l'urgence**, pour mettre à jour le plan stratégique du réseau en tenant compte des nouveaux besoins et défis qui se font jour. Il a été souligné qu'il est important de faire campagne et de communiquer ensemble sur les valeurs de l'interculturalité, et le pacte contre le racisme adopté par la ville de Turin a été cité comme exemple de bonne pratique.
- 2) **La définition du futur programme de travail** et l'approbation du plan d'action 2022-2023. Le réseau étendra ses activités consacrées au renforcement des compétences interculturelles des responsables publics et à la promotion d'une culture plus inclusive au sein de l'administration des villes. Les travaux réalisés dans ce domaine s'appuieront sur l'action plus large menée par le programme ICC en matière de compétences interculturelles, et ont déjà mobilisé des expert-e-s des Cités interculturelles provenant de l'ICEI (le coordinateur national italien), d'Espagne, du Portugal, d'Ukraine et du Canada pour élaborer de nouveaux supports et outils de formation à l'intention des autorités locales.
- 3) **La communication comme vecteur essentiel de croissance**. Le réseau italien a mené une campagne de communication bien structurée et à long terme s'appuyant sur des messages promouvant l'interculturalité et la diversité sur les réseaux sociaux afin de toucher un plus grand public et d'accroître la portée de la Rete Città del Dialogo, de mieux faire connaître le réseau et sa mission et de sensibiliser la population aux valeurs interculturelles, de diversité et d'inclusion. La campagne comportait les éléments suivants : un plan éditorial spécifique sur Facebook, la collecte et le partage des bonnes pratiques issues des villes membres, des annonces sponsorisées concernant des sujets spécifiques, la célébration conjointe des journées internationales et un glossaire interculturel sur les droits humains très réussi, qui visait à fournir au grand public des définitions faciles à comprendre des termes essentiels.
- 4) Compte tenu des réactions positives suscitées par l'Académie ICC sur les  **récits alternatifs**, l'ICEI a mis au point et dispensé une formation spécifique sur la communication interculturelle en italien destinée au personnel des administrations publiques chargé de la communication, des relations publiques, du service de presse et de la communication institutionnelle des villes. Cette formation, d'une durée de huit heures, était divisée en trois modules répartis sur trois jours et associait une partie théorique, consacrée à l'acquisition de compétences de niveau intermédiaire à élevé concernant la gestion d'une stratégie de communication, et une partie pratique, proposant un atelier dans lequel chaque participant-e pouvait s'entraîner à utiliser les outils présentés et les évaluer à l'aune de sa propre réalité locale.



De plus amples informations figurent dans le [rapport national annuel](#).

### b) RPCI – Portugal

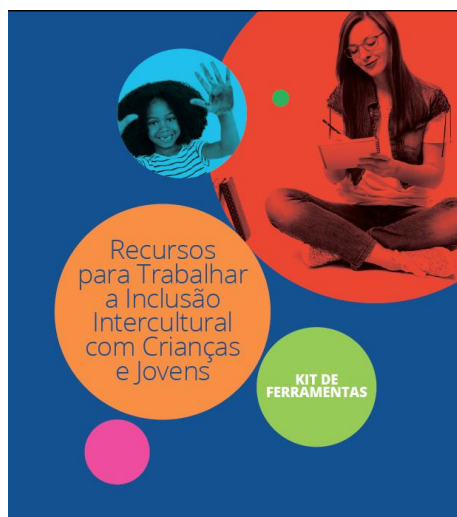
En 2021, le RPCI a célébré la création de la coopérative RPCI, une structure juridiquement établie qui vise à assurer la coordination du réseau à long terme, tout en développant les perspectives de



coopération avec le niveau national et les possibilités de financement. Le RPCI a retravaillé son image de marque et a mis au point des outils de visibilité, a apporté son soutien aux villes d'Amadora, de Loures et d'Oeiras dans la mise en œuvre de leur projet en matière d'emploi inclusif et a mené à bien un projet propre intitulé « Inclusion Influencers ».

Ce projet visait à lutter contre l'augmentation des comportements discriminatoires au niveau local. Il ciblait les plus jeunes membres de la population, car leur exposition quotidienne aux médias sociaux constitue en fin de compte leur principale source d'informations (éventuellement fausses), qui influencent leurs comportements et leurs actions dans la société. L'objectif du projet était de produire des contenus qui serviraient d'alternatives positives, en diffusant des messages bienveillants et factuels pour équilibrer la communication sur les médias, ainsi que d'offrir davantage d'outils aux enseignant-e-s et aux éducateurs et éducatrices souhaitant travailler sur le thème de l'inclusion avec des enfants et des adolescent-e-s. Le RPCI s'est donc associé à de jeunes influenceurs et influenceuses célèbres pour qu'ils l'aident à diffuser plus efficacement les messages conçus dans le cadre du projet.

Le projet a mis au point des outils spécifiques pour déconstruire les mythes liés aux personnes migrantes au Portugal, afin de contribuer à développer l'esprit critique de la population, à susciter chez elle une prise de conscience et à accroître sa sensibilité, sa compréhension et son empathie sur ces questions. Les villes participantes ont élaboré un plan de communication sur les réseaux sociaux, ont organisé une session de formation anti-rumeurs destinée aux enseignant-e-s et aux agent-e-s municipaux et ont lancé une campagne sur les réseaux sociaux comprenant des vidéos, une bande dessinée, des interviews de personnalités et des messages d'influenceurs et d'influenceuses. Le [rapport du projet](#) est conçu comme un guide qui présente les étapes de cette initiative les unes après les autres afin qu'elle puisse être reproduite dans des contextes similaires ; il contient en outre des liens actifs vers tous les supports publiés dans le cadre de la campagne. De plus amples informations figurent dans le [rapport national annuel](#).

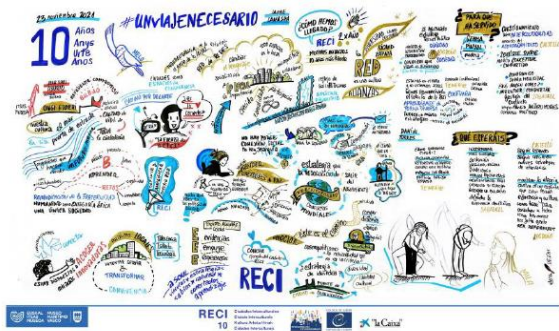


### c) RECI – Spain

En 2021, le RECI a continué de promouvoir l'utilisation de l'index ICC comme moyen d'évaluer les effets des stratégies interculturelles des villes membres. Les villes de **Carthagène**, **Tenerife** et **Barcelone** ont de nouveau rempli le questionnaire de l'Index, comme elles le font périodiquement, et les rapports de l'Index concernant les deux premières ont été établis et publiés dans l'année. Les coordinateurs et coordinatrices du RECI ont également effectué des visites d'experts ICC à **Barakaldo** et à **Valence**, deux villes qui ont récemment rejoint le réseau. En outre, ce dernier a participé à toutes les campagnes internationales organisées par le programme des Cités interculturelles.

À un niveau plus national, le RECI a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'action par l'intermédiaire des groupes de travail créés pour traiter de sujets spécifiques.

Le **Groupe de travail sur les récits interculturels** a élaboré un guide pratique pour la construction de récits positifs sur l'interculturalité, destiné aux responsables municipaux chargés de la communication



institutionnelle. Les villes membres ont également participé à la création de la campagne #unVoyageNecesario, présentée plus haut dans le présent rapport.

Le **Groupe de travail sur les compétences interculturelles** a publié un guide sur « Les compétences interculturelles pour les fonctions techniques et politiques au sein des collectivités locales » (en espagnol uniquement), sur la base

duquel a été élaborée une formation pilote dispensée pour tester la pertinence de ce document et recueillir des commentaires en vue de finaliser ce travail.

En outre, au cours des dernières années, le RECI s’est appuyé sur un **Groupe de travail sur les politiques d’accueil**, qui s’est efforcé de recueillir des données sur les mesures existantes et de les classer de manière systématique en vue de mettre au point un modèle d’accueil interculturel en mesure de répondre aux défis actuels. En 2020, la principale réalisation du groupe a été le document intitulé « Repenser l’accueil selon une perspective interculturelle » (en espagnol uniquement), publié pour contribuer à la réflexion sur les politiques d’accueil qui a été menée en Espagne depuis quelques dizaines d’années au niveau local et dans une perspective interculturelle. En 2021, le RECI s’est attaché à promouvoir ce nouveau modèle, notamment en organisant un webinaire sur ce thème dans le cadre des « Dialogues du RECI », avec la participation de l’équipe des Cités interculturelles. Un autre événement de ce type a été consacré à l’examen des effets sociaux de la pandémie sur la population migrante, avec des contributions aux niveaux local (RECI), national (Espagne) et international (programme ICC).

Enfin, en 2021, le RECI a célébré son 10<sup>e</sup> anniversaire lors de la dernière réunion de coordination de l’année, qui s’est tenue en novembre à Bilbao. Cet événement a été l’occasion de renouveler l’engagement des dirigeant-e-s politiques des villes membres du RECI envers la construction de sociétés plus inclusives au moyen de l’approche interculturelle. De plus amples informations figurent dans le [rapport national annuel](#) (traduction automatique non vérifiée de l’espagnol).

#### d) ICC-UA – Ukraine

Aux côtés de certains des autres réseaux des Cités interculturelles, le réseau ICC-Ukraine a poursuivi la mise en œuvre de son programme de travail en mettant l’accent sur la lutte contre les rumeurs et la discrimination.



Le 23 avril 2021, le réseau ICC-UA a officiellement commencé à mettre en œuvre la méthodologie anti-rumeurs des Cités interculturelles dans le pays. Un webinaire thématique, auquel ont participé deux expert-e-s ICC (M. Dani de Torres, expert en matière de lutte contre les rumeurs, et M<sup>me</sup> Kseniya Rubicondo, coordinatrice du réseau ICC-UA), a été suivi par plus de 30 responsables municipaux des villes membres.

Après le lancement de cette initiative, les activités se sont poursuivies tout au long de l'année. Le réseau ICC-UA a analysé les principaux éléments de l'approche anti-rumeurs, a identifié les principales rumeurs qui se répandent dans les villes ciblées, a recueilli et sélectionné des données objectives pour mettre à mal les fausses déclarations, a lancé la mise en place d'un réseau anti-rumeurs et a assuré la formation d'« agent-e-s anti-rumeurs », en mettant l'accent sur la conception et la mise en œuvre de campagnes anti-rumeurs. Au cours des derniers mois de l'année, une campagne anti-rumeurs a été organisée sur les réseaux sociaux. De plus amples informations figurent dans le rapport annuel du réseau ICC-UA. Le Manuel anti-rumeurs des Cités interculturelles a été traduit dans la langue nationale. En outre, le réseau a organisé des manifestations spécifiques pour marquer certaines journées internationales, notamment un événement national à l'occasion de la Journée internationale des Roms et du 50<sup>e</sup> anniversaire du premier congrès mondial rom, qui s'est tenu à Londres en 1971. Cette manifestation a été accueillie par la ville de **Pavlohrad**, qui, au sein du réseau ICC-UA, entretient de longue date une coopération fructueuse avec les communautés roms. Ces activités sont présentées plus en détail dans le [rapport national annuel](#).

#### e) ICC-UK – Royaume-Uni

Pour la première fois, le réseau ICC-UK a bénéficié d'un soutien spécifique apporté par le programme des Cités interculturelles pour étudier le rôle des entreprises dans la promotion de la cohésion sociale. Les entreprises peuvent en effet jouer un rôle déterminant pour favoriser la cohésion sociale au titre d'une forme de responsabilité sociale des entreprises. Aujourd'hui, en réaction au regain d'intérêt concernant la nécessité d'adopter des politiques et des pratiques qui renforcent l'égalité, la diversité et l'inclusion, le secteur privé a adapté ses pratiques pour mieux représenter une société plus diversifiée. Certaines entreprises vont plus loin, en cherchant à faire davantage pour soutenir la cohésion de la communauté locale dans le cadre des actions qu'elles mènent en qualité d'entreprises socialement responsables, en menant une réflexion qui dépasse les questions de marge bénéficiaire et d'objectifs commerciaux.

En partenariat avec **Belong – Le réseau de cohésion et d'intégration**, ICC-UK a organisé une série de tables rondes pour discuter avec des dirigeant-e-s d'entreprises et des employé-e-s ainsi que recueillir et analyser des bonnes pratiques dans le but d'élaborer des lignes directrices de portée internationale et destinées aux entreprises qui souhaitent contribuer à la cohésion sociale et aux relations entre les cultures et les différents groupes dans leur environnement local, de même qu'aux collectivités locales qui veulent soutenir les entreprises locales dans ce domaine. La note d'orientation sera publiée en 2022.

#### f) Le réseau ICC dans la région Asie-Pacifique

À la suite des travaux menés pour renforcer les compétences interculturelles dans la région et grâce à une contribution volontaire du Gouvernement japonais, un webinaire international sur la construction de villes interculturelles au Japon a été organisé en ligne le 25 mars 2021. Ouvert par l'ancienne Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, M<sup>me</sup> Gabriella Battaini-Dragoni, le webinaire a réuni des responsables municipaux et des universitaires venant d'Australie, du Japon et de Corée du Sud pour examiner la manière dont l'éducation peut favoriser une intégration interculturelle plus rapide, ainsi que le rôle de la promotion du multilinguisme dans le cadre des politiques d'accueil. Daniel De Torres, expert ICC et directeur du RECI, a présenté ses observations



générales en apportant une perspective européenne sur la question. Le rapport de la réunion est disponible [ici](#).

### g) Régions interculturelles



Depuis 2020, le programme ICC apporte une assistance technique pour la poursuite du développement du Réseau des régions interculturelles, dont la création a été coordonnée par l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE).

Le 16 février 2021, le programme ICC a animé un webinar sur le thème « **Régions interculturelles : Participation active et inclusion sociale** ». L'événement était organisé dans le cadre du projet Includ-EU, un projet financé par l'UE qui contribue à la construction de sociétés plus inclusives en améliorant les connaissances et en stimulant la coopération entre les autorités locales et régionales dans l'Union européenne. Ce webinar, le troisième d'une série qui avait débuté l'année précédente, visait à mettre en évidence le rôle déterminant des villes et des régions pour faciliter la participation active et l'inclusion sociale des personnes migrantes. Dans le cadre de cet événement, des pratiques identifiées dans certains des pays participant au projet Includ-EU (**Grèce, Italie, Pays-Bas, Roumanie, Slovénie et Espagne**) ont été présentées. La DG HOME (UE) a offert un aperçu des mesures visant à promouvoir la participation active, en particulier dans le processus décisionnel, conformément aux nouvelles priorités de l'UE énoncées dans le plan d'action actualisé.

Les 28 et 29 juin, les membres du Réseau des régions interculturelles ont pu bénéficier d'une Académie ICC adaptée, proposée en ligne et conçue comme une session de lancement pour présenter la notion d'interculturalisme en vue de permettre aux responsables de l'élaboration des politiques au niveau régional d'acquiescer une compréhension active de l'intégration interculturelle en tant qu'approche des politiques publiques dans différents domaines, dont la compétence interculturelle.



L'Académie, axée sur la pratique, comprenait à la fois des présentations et des groupes de travail, et offrait la possibilité aux participant-e-s de présenter des projets en cours dans leur région. Elle a été suivie par des responsables politiques et des membres du personnel technique et d'encadrement provenant des régions membres du Réseau des régions interculturelles.

### ➤ Programmes conjoints CdE-UE

## Construire des structures pour l'intégration interculturelle à Chypre

L'initiative « **Construire des structures pour l'intégration interculturelle à Chypre** » est un nouveau projet d'une durée de deux ans (juin 2021 à juin 2023) qui est mis en œuvre par le programme des Cités interculturelles et la Direction générale de l'appui aux réformes structurelles de la Commission européenne, en partenariat avec le Département du registre d'état civil et de l'immigration du ministère de l'Intérieur de la République de Chypre.

Le projet vise à soutenir la République de Chypre dans la mise en œuvre de son Plan d'action national sur l'intégration des ressortissants de pays tiers 2020-2022, en donnant aux autorités locales, aux ONG et aux organisations de personnes migrantes les moyens de participer au processus d'intégration. Il s'appuiera sur les outils conceptuels, analytiques et d'élaboration de politiques du programme des [Cités interculturelles](#) afin de relever les défis liés à l'intégration des personnes migrantes, notamment en ce qui concerne l'instauration de la confiance, la promotion de la cohésion de la collectivité et la gestion de la diversité en tant que ressource. Pour ce faire, le projet créera notamment un réseau régional des Cités interculturelles dans le pays, ainsi que des structures permettant d'assurer une gouvernance multiniveaux de l'intégration. Le projet est financé par l'Union européenne, dans le cadre de son Programme d'appui à la réforme structurelle, et mis en œuvre en coopération avec la DG de l'appui à la réforme structurelle de la Commission européenne. De plus amples informations sur les activités du projet peuvent être consultées sur la [page web du projet](#).

### ➤ **Transposer l'approche interculturelle au niveau national**

D'un pays d'Europe à l'autre, les compétences des autorités nationales, régionales et locales en matière de politiques d'immigration et d'intégration varient considérablement. Ce paysage institutionnel complexe traduit le caractère transversal et interdisciplinaire de l'intégration et rend en même temps particulièrement difficiles la conception et la mise en œuvre de politiques cohérentes entre les différents domaines d'action et niveaux de gouvernement.

Pourtant, l'élaboration des politiques d'inclusion des personnes migrantes et réfugiées, compte tenu du caractère transversal de ces mesures, tirera assurément profit d'une plus grande concertation et du renforcement de la coordination entre toutes les parties prenantes. Après avoir testé la coopération multiniveaux dans le cadre informel du laboratoire des politiques des Cités interculturelles, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a décidé, en 2020, de constituer un groupe de travail consacré à l'intégration interculturelle, le GT-ADI-INT, dépendant du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI). Composé d'un ensemble de représentant-e-s des autorités nationales et locales, le GT-ADI-INT est le premier groupe de travail intergouvernemental créé par une organisation internationale dont les membres représentent plusieurs niveaux de gouvernance. [Dix villes membres du réseau ICC](#) ont été désignées pour représenter le réseau dans le cadre des travaux du groupe pour un premier mandat de deux ans.

### **Travaux et résultats du GT-ADI-INT**

Le [Groupe de travail sur l'intégration interculturelle \(GT-ADI-INT\)](#) a été créé par décision du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en 2020, qui lui a confié un mandat comprenant trois tâches principales : i) effectuer l'examen de la mise en œuvre par les États membres de la Recommandation CM/Rec(2015)1 sur l'intégration interculturelle ; ii) élaborer des orientations à l'intention des États membres pour qu'ils mettent en œuvre des stratégies d'intégration interculturelle ; iii) promouvoir la gouvernance multiniveaux de l'intégration interculturelle. Bien que



le démarrage de ses activités ait été perturbé par la pandémie, le GT-ADI-INT a accompli un travail considérable qui lui a permis d'exécuter son mandat avec succès.

Le [Rapport d'étude sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec\(2015\)1](#) a été soumis au comité parent, le CDADI, dès sa deuxième réunion plénière, qui s'est tenue en février 2021, et il a été adopté sans

amendements. Le rapport met en avant un certain nombre de bonnes pratiques et de politiques et identifie les principaux défis rencontrés par les États membres, que le GT-ADI-INT a abordés dans le [Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national](#) qu'il a mis au point. Ce document est destiné à donner des orientations aux responsables de l'élaboration des politiques nationales dans leurs efforts pour concevoir des politiques d'intégration qui contribuent à bâtir des sociétés inclusives et solidaires. Il a été adopté par le CDADI en juin 2021.

Ce document est une source d'inspiration et d'idées s'appuyant sur une multitude d'expériences, d'éléments factuels et de bonnes pratiques recueillis à tous les niveaux de gouvernance grâce à la composition du GT-ADI-INT, dans lequel sont représentés divers niveaux. Les principales sources sur lesquelles se fonde le modèle de cadre sont les suivantes :

- Les normes du Conseil de l'Europe et les informations apportées par les organes de suivi, notamment la Convention européenne des droits de l'homme, la Convention sur la participation des étrangers à la vie publique au niveau local, de nombreuses recommandations et lignes directrices du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et les recommandations de politique générale de l'ECRI. Le document s'inspire également d'autres textes faisant autorité, tels que le document thématique intitulé « Intégration des migrants : il est temps que l'Europe prenne ses responsabilités », publié par le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe ;
- L'expérience et les pratiques des États membres, recueillies notamment, mais non exclusivement, grâce au rapport d'étude mentionné précédemment ;
- Les résultats des laboratoires des politiques des Cités interculturelles et les bonnes pratiques recueillies dans le cadre du programme ICC.

Le modèle de cadre montre également comment l'ensemble des domaines d'action peuvent contribuer à réaliser une intégration réussie, à tirer parti de l'avantage de la diversité et à promouvoir des sociétés plus inclusives, en particulier si ces actions sont coordonnées grâce à une approche à plusieurs niveaux, impliquant la coopération de tous les niveaux de gouvernement. Enfin, un tableau détaillé présente un grand nombre d'exemples de moyens de traduire les principes de l'intégration interculturelle dans des politiques.

Au terme de ses activités, le GT-ADI-INT a élaboré une nouvelle recommandation (à venir) sur les politiques et la gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle, qui sera examinée et éventuellement adoptée par le Comité des Ministres en mars 2022. Ce projet de recommandation présente l'essence du modèle d'intégration interculturelle en tant qu'ensemble de politiques cherchant à inclure les personnes migrantes au moyen de l'interaction et de la participation, à favoriser l'égalité et le sentiment d'appartenance et à valoriser la diversité comme un atout pour le

développement de la collectivité. Il demande en outre aux États membres du Conseil de l'Europe de mettre en œuvre des stratégies d'intégration interculturelle en adoptant une approche à plusieurs niveaux qui mobilise les parties prenantes et les autorités à tous les niveaux pour assurer la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de ces stratégies. Enfin, il propose des orientations au niveau européen pour favoriser une approche cohérente, globale et homogène de l'intégration interculturelle, en s'appuyant notamment sur les bonnes pratiques recueillies dans les États membres.

Le projet de recommandation a déjà été approuvé à l'unanimité par les 47 États membres représentés au sein du CDADI ; lorsqu'il sera adopté par le Comité des Ministres, ce texte deviendra la première norme européenne corédigée par les autorités nationales et locales, fixant ainsi le point de départ d'une coopération à plusieurs niveaux dans le domaine de l'intégration interculturelle. Le texte de la recommandation sera publié après son adoption.

### Boîte à outils thématique

- [Rapport d'étude sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec\(2015\)](#)
- [Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national](#)
- [Inclusion Influencers : rapport du projet](#)
- [Città del Dialogo – Rapport annuel](#)
- [RPCI – Rapport annuel](#)
- [RECI – Rapport annuel \(traduction de courtoisie de l'espagnol, automatique et non vérifiée\)](#)
- [ICC UA – Rapport annuel](#)

## II. Sensibilisation et visibilité

Les actions de communication et les campagnes conjointes ont été définies comme l'un des domaines prioritaires à traiter à l'avenir par les membres du réseau des Cités interculturelles ayant répondu à l'enquête annuelle 2020-2021. Les activités des réseaux nationaux montrent également l'intérêt qu'ont les villes participantes à communiquer largement sur les valeurs de l'interculturalité et les avantages que présentent les sociétés ouvertes.

### ➤ Réunion de réflexion sur le thème « Faisons campagne ensemble »

Plus d'une cinquantaine de responsables municipaux et d'agent-e-s du HCR ont participé à la réunion de réflexion sur le thème « Faisons campagne ensemble », organisée en ligne par le programme ICC le 12 février. Cet événement visait à recueillir des idées pour planifier et organiser des campagnes conjointes à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement (21 mai), de la Journée mondiale des personnes réfugiées (20 juin) et de la Journée internationale des personnes migrantes (18 décembre). Célébrer ensemble ces journées internationales est en effet un moyen efficace d'accroître la portée de nos messages et de mieux communiquer sur l'atout de la diversité, l'égalité et l'inclusion dans le paysage des médias sociaux.



L'équipe ICC s'est appuyée sur cette réunion pour mettre au point des notes de synthèse et des supports de campagne pour chacune des journées internationales retenues, ainsi que pour renforcer la coopération avec le HCR en vue des célébrations de la Journée mondiale des personnes réfugiées.

➤ **Vivez la diversité, ravivez vos sens – Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement**



À l’occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, qui a lieu le 21 mai, le programme ICC a organisé un voyage virtuel de trois semaines dans les villes interculturelles du monde entier, sous le slogan « Vivez la diversité – Ravivez vos sens ». Les célébrations se sont déroulées sur les médias sociaux, sur lesquels ont été diffusés des

instantanés des célébrations de la diversité dans les villes membres. Le 21 mai, celles-ci se sont rassemblées sur une carte interactive présentant des sons, des images et des événements locaux, et mettant en valeur les avantages que la diversité apporte aux villes participantes. La campagne des Cités interculturelles a également été relayée sur la page d’accueil du site web du Conseil de l’Europe et sur sa page intranet.

➤ **Notre cité interculturelle, notre foyer – Journée mondiale des réfugiés**

À l’occasion de la Journée mondiale des personnes réfugiées (20 juin 2021), le programme des Cités interculturelles a invité ses villes et régions membres à réfléchir à ce que signifie réellement l’idée de « foyer ». La ville interculturelle est un endroit inclusif ; un lieu où toutes les personnes se sentent bienvenues et ont la possibilité de participer, d’interagir et d’apprendre les unes des autres.



La ville interculturelle est notre foyer. Et si, pour certaines personnes, ce lieu est celui de leur naissance ou celui où elles ont librement choisi de s’installer, pour d’autres, c’est un endroit différent : elles ont été contraintes de quitter leur foyer et en ont trouvé un nouveau dans l’une des villes interculturelles. Le principal message de cette campagne est que nous méritons tout-e-s un foyer sûr. Elle visait ainsi à sensibiliser le public à la nécessité de promouvoir davantage les valeurs de l’interculturalité dans nos sociétés plurielles, en s’éloignant des concepts de groupes vulnérables ou de différences. Les villes participantes ont présenté des citations et des portraits inscrits dans un cadre commun, sur le thème « Qu’est-ce que le mot “foyer” signifie pour vous ? ». Des témoignages de citoyen-ne-s, d’habitant-e-s ayant le statut de réfugié-e et de responsables municipaux ont été publiés sur une page spécifique et diffusés sur les réseaux sociaux, accompagnés d’une vidéo de sensibilisation sous-titrée en plusieurs langues. La campagne apparaissait dans la rubrique Focus de la page d’accueil du site web du Conseil de l’Europe.

Grâce à cette campagne conjointe, le programme des Cités interculturelles a également apporté son soutien à la campagne annuelle de l’Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) qui vise à faire front commun avec les personnes réfugiées (#WithRefugees).

➤ **Plus que des migrants – Journée internationale des migrants**



À l’occasion de la Journée internationale des personnes migrantes, célébrée le 18 décembre 2021, le programme des Cités interculturelles a mené une campagne sur les réseaux sociaux consacrée aux nombreuses facettes de la diversité. Sous le slogan « Plus que des migrants », les habitant-e-s des villes interculturelles ont été invitées à partager leur

histoire en répondant à la question : « Qui êtes-vous ? ». La publication de leurs réponses était accompagnée d’une vidéo sur le même thème, réalisée par le programme ICC. La campagne était aussi soutenue par un concours scolaire et des déclarations de maires des villes membres des Cités interculturelles.

Dans le cadre du concours scolaire, les classes ont été invitées à écrire des essais et à réaliser des illustrations pour mener une réflexion sur les thèmes de la diversité, des migrations et des stéréotypes. Toutes les contributions à la campagne ont été compilées dans une publication célébrant la diversité parmi nous et mettant en avant nos nombreux points communs et ce qui nous rend tou-te-s uniques.

#### Boîte à outils thématique

- [Réunion de réflexion – Faisons campagne ensemble : comment renforcer la voix des villes ? \(2021\)](#)
- [Vivez la diversité – Ravivez vos sens](#)
- [Notre cité interculturelle – Notre foyer](#)
- [Plus que des migrants](#)
- [Brochures sur les contributions gagnantes du concours scolaire](#)

#### ➤ Actions de visibilité diverses

Le programme ICC met à jour sa stratégie de communication chaque année. Dans ce cadre, il a publié au total **108 articles d’actualité** et plus de **80** bonnes pratiques issues des villes membres.

La [newsletter](#) ICC a été publiée, comme prévu, cinq fois dans l’année (tous les deux mois, sauf pendant les vacances d’été), et une communication spécifique est également établie régulièrement pour le bulletin d’information bihebdomadaire de la Direction générale de la démocratie et le bulletin d’information mensuel du Représentant spécial de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés. En outre, les activités des Cités interculturelles ont été présentées à cinq reprises sur la page d’information « Semaine en bref » du Comité des Ministres, et à trois reprises parmi les temps forts mis en avant sur la page d’accueil du site web du Conseil de l’Europe.

En ce qui concerne les réseaux sociaux, le nombre d’abonnés sur Twitter et Facebook a continué d’augmenter, pour atteindre un total de 3 967 abonnés (+341) et 7 242 abonnés (+591) respectivement. Quant au site web du programme ICC, il a enregistré plus de 124 000 visites et 240 356 actions sur la page.



## Annexe I – Principaux documents

### Publications ICC – 2021

#### Notes d'orientation

- [Cités circulaires et interculturelles](#)
- [Migration et intégration : Quels récits alternatifs fonctionnent et pourquoi ?](#)
- [Affirmer le pouvoir du dialogue – Boîte à outils pour un dialogue anti-rumeurs](#)
- [Jeunesse – Sports – Inclusion](#)

#### Publications, rapports de réunion et tutoriels vidéo

- Liste de contrôle interculturelle : [Guide écrit](#) | [Valoriser la diversité](#) | [Égalité réelle](#) | [Interactions interculturelles positives](#)
- Compétences interculturelles appliquées au développement des projets de l'administration publique : [Guide](#) et [tutoriel vidéo](#) (sous-titres multilingues)
- [Les Cités interculturelles dans la région Asie-Pacifique : Expériences locales, coopération régionale – rapport de synthèse ; 25 mars 2021](#)
- [Formation en ligne : La Cité interculturelle pas à pas](#)
- [Les Cités interculturelles au Japon : Expériences locales – rapport de synthèse ; 19 mars 2021](#)
- [Escape roomours](#)
  - [Manuel pour les animateurs de l'Escape roomours](#)
- [Inclusion Influencers : rapport du projet](#)
- Recrutement inclusif : [Rapport complet du projet](#)
  - [Marché du travail inclusif – Guide pour les organisations interculturelles](#)
  - [Marché du travail inclusif – Brochure d'information pour les personnes migrantes](#)
- [Approches de la gestion de la diversité dans le secteur des partenariats public-privé – Rapport complet \(2021\) + Rapport de synthèse](#)
- [Guide méthodologique Diversitours](#)
- Ensemble contre le discours de haine :
  - [Manuel de campagne](#)
  - [Rapport du projet](#)
- [Rapport d'étude sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec\(2015\)1](#)
- [Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national](#)
- [Réunion de réflexion – Faisons campagne ensemble : comment renforcer la voix des villes ?](#)
- [Livret d'un voyage vers les villes interculturelles](#)
- [Plus que des migrants](#)
- [Graphiques de l'Index ICC](#)



- [Faits et chiffres](#)
- 

### Publications ICC dans d'autres langues

- [Note d'orientation « Cités circulaires et interculturelles : version italienne + version portugaise + version espagnole](#))
  - [Marché du travail inclusif – Guide pour les organisations interculturelles : version portugaise](#)
  - [Marché du travail inclusif – Brochure d'information pour les personnes migrantes : version portugaise + version en népali + version en bengali + version arabe](#)
  - [Compétences interculturelles appliquées au développement des projets de l'administration publique : Guide en version espagnole et Tutoriel vidéo \(sous-titres multilingues\)](#)
  - [Test de citoyenneté interculturelle \(nouvelles langues : BQ | DE | PT | SP | TR | UA\)](#)
  - [Guide pas à pas \(nouvelles langues : version grecque / version polonaise / version azerbaïdjanaise \)](#)
  - [Introduction aux villes interculturelles pour les collectivités locales japonaises : version japonaise](#)
  - [Les effets sociaux de la covid-19 sur les personnes migrantes – espagnol](#)
  - [Repenser l'accueil selon une perspective interculturelle : espagnol](#)
  - [Dossier de bienvenue ICC en espagnol](#)
  - [Note d'orientation ICC sur la prévention de la discrimination systémique : italien](#)
  - [Étude d'orientation ICC sur la prévention de la discrimination systémique italien](#)
  - [Guide de l'animateur pour le test de citoyenneté interculturelle en portugais](#)
  - [Accueillir les personnes migrantes : guide en portugais](#)
  - [Supports de formation sur les sessions d'accueil : portugais](#)
  - [Glossaire interculturel – anglais et portugais](#)
  - [Guide d'accueil Portugal Incoming : portugais](#)
  - [Pack image de marque ICC en ukrainien](#)
  - [Manuel anti-rumeurs en ukrainien](#)
- 

### Vidéos de sensibilisation et d'information

- [Que signifie pour vous « diversité, identité et égalité ? » – vidéo de sensibilisation](#)
  - [Villes durables – vidéo de sensibilisation](#)
  - [Un voyage avec Mila et Melo – vidéo de sensibilisation](#)
  - [Tutoriel vidéo sur la communication inclusive](#)
  - [Cités interculturelles : Comment les rendre plus durables ? – Enregistrement vidéo de la table ronde avec les responsables ICC, septembre 2021](#)
  - [Présentation de la note d'orientation sur les Cités circulaires et interculturelles, septembre 2021](#)
- 

### Rapports annuels des réseaux nationaux

- [Città del Dialogo – Rapport annuel](#)
  - [RPCI – Rapport annuel](#)
  - [RECI – Rapport annuel](#)
  - [ICC UA – Rapport annuel](#)
-